

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

n°18-22

Séance du 17 décembre 2018

Date de convocation : 10 décembre 2018
Nombre de membres

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délibérations
du Conseil départemental du Val d'Oise sous la présidence de Chantal VILLALARD

En exercice : 40
Présents : 21
Votants : 25

Etaient présents : M. Georges ANDONI, Mme Michèle BOUCHET, M. Joël BOUCHEZ, Mme Colette BRUNELIERE, Mme Christine COLLIN, M. Laurent DE GAULLE, M. Daniel DIGNE, M. Michel FLEURAT, Mme Anne FROMENTEIL, M. Jean-Dominique GILLIS (suppléant) M. Pierre HERBELOT, M. Gérard LEFEBVRE, M. Régis LITZELLMANN, M. Hubert MARCHAIS, M. Armand PAYET, Mme Véronique PELISSIER, M. Jean-Noël POUTREL (suppléant), M. Gérald RUTAUT, M. Thierry SALLES, M. Frédéric TOURNERET, Mme Chantal VILLALARD

Ont donné pouvoir : Mme Sylvie COUCHOT a donné pouvoir à Mme Chantal VILLALARD, M. Cédric LAPERTEAUX a donné pouvoir à Mme Anne FROMENTEIL, Mme Monique MERIZIO a donné pouvoir à Mme Véronique PELISSIER, M. Emmanuel PEZET a donné pouvoir à M. Daniel DIGNE

Absents excusés : M. Frédéric ANDRIAMARO, Mme Béatrice BREDAS, M. Daniel DESSE, M. Pierre-Edouard EON, M. Richard FLAHAUT, M. Michel JUMELET, M. Pierre FOIREST, M. Bernard LEBON, M. Gilles LE CAM, Mme Christine MAZURAS, ABOULIN, M. Jean-Pierre MULLER, M. Laurent POIRET, M. Alexandre PUEYO, M. Gérard SEIMBILLE, Mme Virginie TINLAND

Objet : Procès verbal de la réunion du comité syndical du 4 juillet 2018

LE COMITE SYNDICAL,

Vu la réunion du Comité syndical du 4 juillet 2018 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE, par :

25 voix POUR
0 voix CONTRE
0 abstention(s)

A l'unanimité,

ADOpte le procès-verbal de la réunion du Comité syndical du 4 juillet 2018.



Chantal VILLALARD

Présidente du Syndicat mixte pour l'entretien, la
protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

N° 18-24

Séance du 17 décembre 2018

Date de convocation : 10 décembre 2018

Nombre de membres

En exercice : 40

Présents : 21

Votants : 25

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délibérations du Conseil départemental du Val d'Oise sous la présidence de Chantal VILLALARD

Etaient présents : M. Georges ANDONI, Mme Michèle BOUCHET, M. Joël BOUCHEZ, Mme Colette BRUNELIERE, Mme Christine COLLIN, M. Laurent DE GAULLE, M. Daniel DIGNE, M. Michel FLEURAT, Mme Anne FROMENTEIL, M. Jean-Dominique GILLIS (suppléant) M. Pierre HERBELOT, M. Gérard LEFEBVRE, M. Régis LITZELLMANN, M. Hubert MARCHAIS, M. Armand PAYET, Mme Véronique PELISSIER, M. Jean-Noël POUTREL (suppléant), M. Gérald RUTAUT, M. Thierry SALLES, M. Frédéric TOURNERET, Mme Chantal VILLALARD

Ont donné pouvoir : Mme Sylvie COUCHOT a donné pouvoir à Mme Chantal VILLALARD, M. Cédric LAPERTEAUX a donné pouvoir à Mme Anne FROMENTEIL, Mme Monique MERIZIO a donné pouvoir à Mme Véronique PELISSIER, M. Emmanuel PEZET a donné pouvoir à M. Daniel DIGNE

Absents excusés : M. Frédéric ANDRIAMARO, Mme Béatrice BREDA, M. Daniel DESSE, M. Pierre-Edouard EON, M. Richard FLAHAUT, M. Michel JUMELET, M. Pierre FOIREST, M. Bernard LEBON, M. Gilles LE CAM, Mme Christine MAZURAS, M. Jean-Pierre MULLER, M. Laurent POIRET, M. Alexandre PUEYO, M. Gérard SEIMBILLE, Mme Virginie TINLAND

Objet : Fonds de concours 2018- travaux de mise en place de mobiliers sur les berges de l'Oise

LE COMITE SYNDICAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les statuts du SMBO

Vu la délibération 14-24 du Comité syndical relative aux Fonds de concours

Vu les travaux de mise en place de mobilier sur les berges de l'Oise

APRES EN AVOIR DELIBERE, par :

25 voix POUR

0 voix CONTRE

0 abstention(s)

A l'unanimité,

Fixe le montant du fonds de concours relatif aux travaux de mise en place de mobilier sur les berges de l'Oise pour :

- la Communauté de Communes Sausseron-Impressionnistes à 8 357,20€
- la Communauté de Communes Haut-Val d'Oise à 16 599,50 €
- la Communauté de Communes Vallée de l'Oise et des Trois forêts à 5 028 €
- la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise à 3 007 €

Dit que le FCTVA sera récupéré par le syndicat

Dit que les recettes correspondantes seront imputées sur le budget d'investissement du Syndicat.



Chantal VILLALARD

Présidente du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

N° 18-25

Séance du 17 décembre 2018

Date de convocation : 10 décembre 2018
Nombre de membres

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délégations
du Conseil départemental du Val d'Oise sous la présidence de Chantal VILLALARD

En exercice : 40
Présents : 21
Votants : 25

Etaient présents : M. Georges ANDONI, Mme Michèle BOUCHET, M. Joël BOUCHEZ, Mme Colette BRUNELIERE, Mme Christine COLLIN, M. Laurent DE GAULLE, M. Daniel DIGNE, M. Michel FLEURAT, Mme Anne FROMENTEIL, M. Jean-Dominique GILLIS (suppléant) M. Pierre HERBELOT, M. Gérard LEFEBVRE, M. Régis LITZELLMANN, M. Hubert MARCHAIS, M. Armand PAYET, Mme Véronique PELISSIER, M. Jean-Noël POUTREL (suppléant), M. Gérald RUTAU, M. Thierry SALLES, M. Frédéric TOURNERET, Mme Chantal VILLALARD

Ont donné pouvoir : Mme Sylvie COUCHOT a donné pouvoir à Mme Chantal VILLALARD, M. Cédric LAPERTEAUX a donné pouvoir à Mme Anne FROMENTEIL, Mme Monique MERIZIO a donné pouvoir à Mme Véronique PELISSIER, M. Emmanuel PEZET a donné pouvoir à M. Daniel DIGNE

Absents excusés : M. Frédéric ANDRIAMARO, Mme Béatrice BREDAS, M. Daniel DESSE, M. Pierre-Edouard EON, M. Richard FLAHAUT, M. Michel JUMELET, M. Pierre FOIREST, M. Bernard LEBON, M. Gilles LE CAM, Mme Christine MAZURAS, ABOULIN, M. Jean-Pierre MULLER, M. Laurent POIRET, M. Alexandre PUEYO, M. Gérard SEIMBILLE, Mme Virginie TINLAND

Objet : Annulation du fonds de concours pour le programme de travaux 2018-2019

LE COMITE SYNDICAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les statuts du SMBO

Vu le programme de travaux 2018-2019 validé par arrêté préfectoral du 31 juillet 2017 au titre de la Loi sur l'eau

Considérant les nouveaux statuts du syndicat applicable au 1^{er} janvier 2019 et retirant le fonds de concours

Considérant les excédents d'investissement des années antérieures

Considérant la levée du fonds de concours à la fin des travaux sur le réel exécuté

APRES EN AVOIR DELIBERE, par :

25 voix POUR
0 voix CONTRE
0 abstention(s)

A l'unanimité,

Dit que le Syndicat ne procédera pas à la levée du Fonds de concours pour les travaux du programme 2018-2019.

Dit que les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget d'investissement du Syndicat



Chantal VILLALARD

Présidente du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise



**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

N° 18-26

Séance du 17 décembre 2018

Date de convocation : 10 décembre 2018

Nombre de membres

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délibérations du Conseil départemental du Val d'Oise sous la présidence de Chantal VILLALARD

En exercice : 40

Présents : 21

Votants : 25

Etaient présents : M. Georges ANDONI, Mme Michèle BOUCHET, M. Joël BOUCHEZ, Mme Colette BRUNELIERE, Mme Christine COLLIN, M. Laurent DE GAULLE, M. Daniel DIGNE, M. Michel FLEURAT, Mme Anne FROMENTEIL, M. Jean-Dominique GILLIS (suppléant) M. Pierre HERBELOT, M. Gérard LEFEBVRE, M. Régis LITZELLMANN, M. Hubert MARCHAIS, M. Armand PAYET, Mme Véronique PELISSIER, M. Jean-Noël POUTREL (suppléant), M. Gérald RUTAUT, M. Thierry SALLES, M. Frédéric TOURNERET, Mme Chantal VILLALARD

Ont donné pouvoir : Mme Sylvie COUCHOT a donné pouvoir à Mme Chantal VILLALARD, M. Cédric LAPERTEAUX a donné pouvoir à Mme Anne FROMENTEIL, Mme Monique MERIZIO a donné pouvoir à Mme Véronique PELISSIER, M. Emmanuel PEZET a donné pouvoir à M. Daniel DIGNE

Absents excusés : M. Frédéric ANDRIAMARO, Mme Béatrice BREDAS, M. Daniel DESSE, M. Pierre-Edouard EON, M. Richard FLAHAUT, M. Michel JUMELET, M. Pierre FOIREST, M. Bernard LEBON, M. Gilles LE CAM, Mme Christine MAZURAIS ABOULIN, M. Jean-Pierre MULLER, M. Laurent POIRET, M. Alexandre PUEYO, M. Gérard SEIMBILLE, Mme Virginie TINLAND

Objet : Autorisation de signature de marchés pour le programme de travaux 2018-2019 et autorisation de signature du Marché 18-02

LE COMITE SYNDICAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les statuts du SMBO

Vu la délibération 15-10 autorisant la Présidente à signer la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur à 207 000€

Vu la délibération 18-06 autorisant la Présidente du Syndicat à lancer les procédures de marché

Vu le programme de travaux 2018-2019

Vu le marché 18-02 relatif aux travaux de restauration de berges 2018

APRES EN AVOIR DELIBERE, par :

25 voix POUR

0 voix CONTRE

0 abstention(s)

A l'unanimité,

Autorise la Présidente à signer le marché 18-02 relatif aux travaux de restauration des berges pour l'année 2018

Autorise la Présidente à signer l'ensemble des marchés lié au programme de travaux de restauration des berges 2018-2019



Chantal VILLALARD

Présidente du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

N° 18-27

Séance du 17 décembre 2018

Date de convocation : 10 décembre 2018
Nombre de membres

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délibérations
du Conseil départemental du Val d'Oise sous la présidence de Chantal VILLALARD

En exercice : 40
Présents : 21
Votants : 25

Etaient présents : M. Georges ANDONI, Mme Michèle BOUCHET, M. Joël BOUCHEZ, Mme Colette BRUNELIERE, Mme Christine COLLIN, M. Laurent DE GAULLE, M. Daniel DIGNE, M. Michel FLEURAT, Mme Anne FROMENTEIL, M. Jean-Dominique GILLIS (suppléant) M. Pierre HERBELOT, M. Gérard LEFEBVRE, M. Régis LITZELLMANN, M. Hubert MARCHAIS, M. Armand PAYET, Mme Véronique PELISSIER, M. Jean-Noël POUTREL (suppléant), M. Gérald RUTAUT, M. Thierry SALLES, M. Frédéric TOURNERET, Mme Chantal VILLALARD

Ont donné pouvoir : Mme Sylvie COUCHOT a donné pouvoir à Mme Chantal VILLALARD, M. Cédric LAPERTEAUX a donné pouvoir à Mme Anne FROMENTEIL, Mme Monique MERIZIO a donné pouvoir à Mme Véronique PELISSIER, M. Emmanuel PEZET a donné pouvoir à M. Daniel DIGNE

Absents excusés : M. Frédéric ANDRIAMARO, Mme Béatrice BREDAS, M. Daniel DESSE, M. Pierre-Edouard EON, M. Richard FLAHAUT, M. Michel JUMELET, M. Pierre FOIREST, M. Bernard LEBON, M. Gilles LE CAM, Mme Christine MAZURAS, ABOULIN, M. Jean-Pierre MULLER, M. Laurent POIRET, M. Alexandre PUEYO, M. Gérard SEIMBILLE, Mme Virginie TINLAND

Objet : Convention d'occupation des locaux du Conseil départemental du Val d'Oise

LE COMITE SYNDICAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération 0-04 du 20 octobre 2017, du Conseil départemental

Vu l'article 3 des statuts du Syndicat,

APRES EN AVOIR DELIBERE, par :

25 voix POUR
0 voix CONTRE
0 abstention(s)

A l'unanimité,

APPROUVE la convention de mise à disposition des locaux par le Conseil départemental du Val d'Oise, au profit du Syndicat Mixte des Berges de l'Oise

DIT que les crédits seront inscrits au budget du Syndicat



Chantal VILLALARD

Présidente du Syndicat mixte pour l'entretien, la
protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

N° 18-28

Séance du 17 décembre 2018

Date de convocation : 10 décembre 2018
Nombre de membres

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délégations
du Conseil départemental du Val d'Oise sous la présidence de Chantal VILLALARD

En exercice : 40
Présents : 21
Votants : 25

Etaient présents : M. Georges ANDONI, Mme Michèle BOUCHET, M. Joël BOUCHEZ, Mme Colette BRUNELIERE, Mme Christine COLLIN, M. Laurent DE GAULLE, M. Daniel DIGNE, M. Michel FLEURAT, Mme Anne FROMENTEIL, M. Jean-Dominique GILLIS (suppléant) M. Pierre HERBELOT, M. Gérard LEFEBVRE, M. Régis LITZELLMANN, M. Hubert MARCHAIS, M. Armand PAYET, Mme Véronique PELISSIER, M. Jean-Noël POUTREL (suppléant), M. Gérard RUTAUT, M. Thierry SALLES, M. Frédéric TOURNERET, Mme Chantal VILLALARD

Ont donné pouvoir : Mme Sylvie COUCHOT a donné pouvoir à Mme Chantal VILLALARD, M. Cédric LAPERTEAUX a donné pouvoir à Mme Anne FROMENTEIL, Mme Monique MERIZIO a donné pouvoir à Mme Véronique PELISSIER, M. Emmanuel PEZET a donné pouvoir à M. Daniel DIGNE

Absents excusés : M. Frédéric ANDRIAMARO, Mme Béatrice BREDAS, M. Daniel DESSE, M. Pierre-Edouard EON, M. Richard FLAHAUT, M. Michel JUMELET, M. Pierre FOIREST, M. Bernard LEBON, M. Gilles LE CAM, Mme Christine MAZURAIS ABOULIN, M. Jean-Pierre MULLER, M. Laurent POIRET, M. Alexandre PUEYO, M. Gérard SEIMBILLE, Mme Virginie TINLAND

Objet : Convention relative au remboursement des honoraires des médecins de la commission de réforme et du comité médical interdépartemental et des expertises médicales.

LE COMITE SYNDICAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2017- 41 du 16 octobre 2017 du Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne

APRES EN AVOIR DELIBERE, par :

25 voix POUR
0 voix CONTRE
0 abstention(s)

A l'unanimité,

APPROUVE la convention relative au remboursement des honoraires des médecins de la commission de réforme et du comité médical interdépartemental et des expertises médicales.



Chantal VILLALARD

Présidente du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

